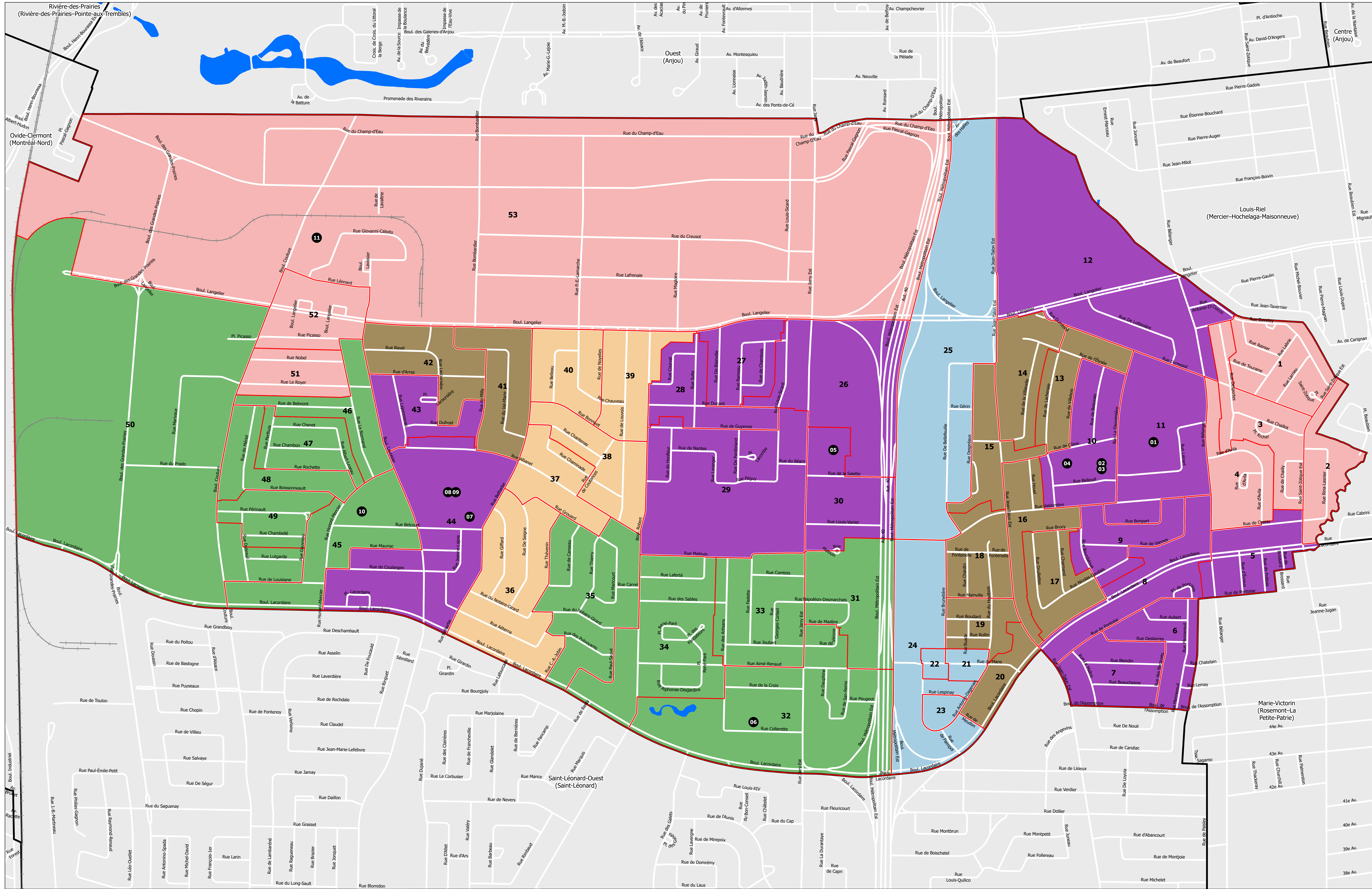


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Saint-Léonard Nom du district: Saint-Léonard-Est

Montréal



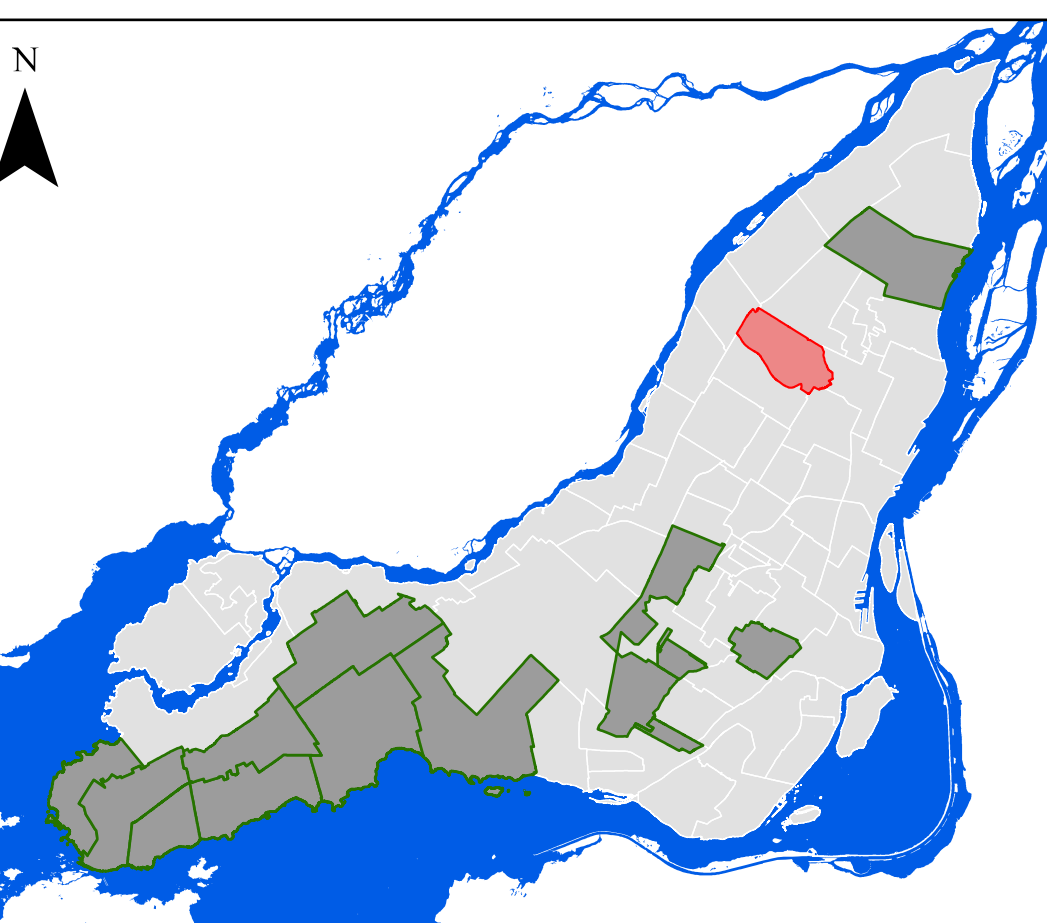
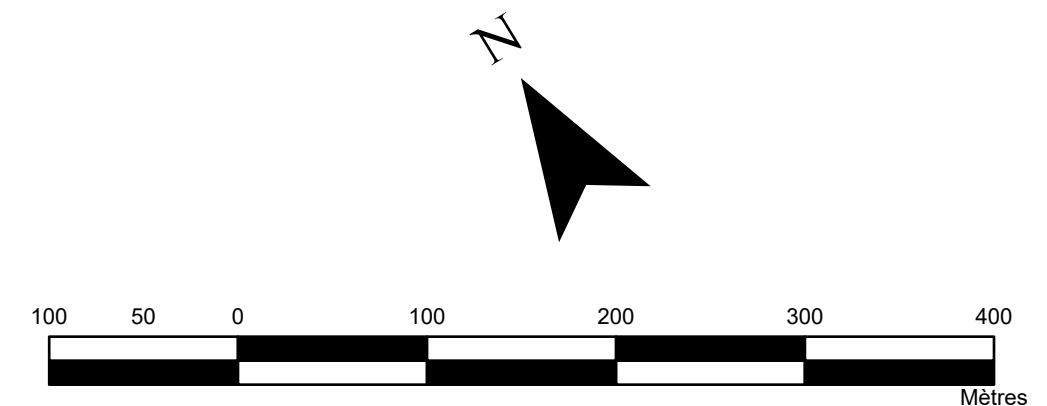
Elections Montréal	
ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025	
Arrondissement de Saint-Léonard	
District électoral de Saint-Léonard-Est (151)	
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01	Favilleur du parc Giuseppe Garibaldi 2535, rue Lacombe Rue polyvalente
02	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 1 Coursaire 1
03	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 2 Coursaire 2
04	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 3 Coursaire 3
05	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 4 Coursaire 4
06	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 5 Coursaire 5
07	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 6 Coursaire 6
08	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 7 Coursaire 7
09	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 8 Coursaire 8
10	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 9 Coursaire 9
11	École Lambert-Close (CSPP) 2535, rue Lacombe - Entrée 10 Coursaire 10

Dans l'arrondissement de Saint-Léonard, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :
1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

Données mises à jour le 2025-10-20

00 Numéro de section
00 Endroit de vote
— Limite des districts voisins
— Limite de section
■ Ville liée de l'agglomération de Montréal
■ Arrondissement de la Ville de Montréal
■ Hydrographie
■ Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Elections Montréal.